

Règlements

et

politiques



Pour commencer

Le service de halte-garderie est offert aux enfants âgés entre 18 mois et 12 ans. Les inscriptions se font à l'aide de notre site Internet et le paiement se fait au moment de la réservation, sans exception. Un maximum de 2 jours ou de 2 blocs (2 avant-midis ou après-midis) consécutifs par semaine, par enfant peut être utilisé. La halte-garderie est offerte sur réservation seulement et la plage horaire est ouverte un mois à l'avance. Quelques places sont réservées pour les urgences de dernière minute, il n'en tient qu'à vous de vérifier les disponibilités de garde sur le calendrier de la halte-garderie offert sur le site Internet de Nourri-Source Laurentides.

Première visite

Un appel sera fait aux familles inscrites pour la première fois, afin de confirmer les informations que nous avons recueillies sur notre site Internet lors de l'inscription. Lors de la première visite, vous serez accueilli par la/le responsable. Cette personne vous fera visiter la halte-garderie et fera la transition avec votre enfant, afin de faciliter les différentes intégrations et de créer un lien sécurisant dès le départ.

Nos valeurs et notre mission

Nous suivons le programme éducatif "Je grandis en halte-garderie" que vous pouvez facilement retrouver sur le site de l'AHGCQ (Association des Haltes-Garderies Communautaires du Québec). Pour nous, le respect, la santé et le bien-être sont très importants, autant envers notre clientèle que notre équipe. Nous sommes un service communautaire et nous aimons venir en aide aux familles de notre communauté. Les organismes impliqués dans le projet de la halte-garderie se veulent respectueux, soutenant, qualifiés, inclusifs et mobilisés.

Tarifs

*Les tarifs inscrits ici sont pour 1 enfant

Bloc am	Journée complète	Bloc pm	Bloc jeudi soir	Bloc samedi
15\$	25\$	10\$	10\$	15\$

Relevé 24 et impôts

Vous avez probablement remarqué que nous vous demandons votre numéro d'assurance sociale lors de l'inscription de votre enfant. Cette information est nécessaire si vous désirez faire une demande de remboursement de frais de garde lors de votre rapport d'impôts.

Le relevé 24 doit être produit par toute personne qui, moyennant rémunération, fournit au Québec des services de garde donnant droit au crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants. Une telle personne peut exploiter une garderie, un pensionnat, un camp de nuit, un camp de jour ou une halte-garderie.

Les informations du relevé 24 sont utilisées par les particuliers qui ont payé des frais de garde d'enfants pour remplir la déclaration de revenus des particuliers (TP-1)

Source : Revenu Québec

Détails sur les services

Bloc am - 8h à 13h : Comprend 1 collation

Journée complète : Comprend 2 collations

Bloc pm - 13h à 17h : Comprend 1 collation

Bloc jeudi soir - 17h à 21h : -

Bloc samedi - 8h à 12h : Comprend 1 collation

Repas

La halte-garderie offre 2 collations variées et nutritives par jour, soit une pour le bloc de matin et une pour le bloc d'après-midi. Vous devez fournir un repas santé pour votre enfant.

Dans la boîte à lunch de votre enfant, il devrait y avoir:

- Un repas nutritif et complet accompagné de fruits & légumes;
- Un petit dessert santé. (fruits, compote, etc)

Infos importantes:

- Le repas ne doit **pas contenir de noix, ni arachides** ;

- Aucune boisson sucrée ne sera permise ;
- Un bloc réfrigérant de type *Ice Pack* devrait se trouver dans la boîte à lunch afin de garder les aliments au frais ;
- Prioriser les repas dans un thermos, au repas à faire réchauffer au micro-ondes ;
- Les fruits et légumes devraient être préalablement lavés, épluchés et coupés ;
- L'intérieur et l'extérieur de la boîte à lunch doivent être lavés régulièrement ;
- Bien identifier le nom de votre enfant sur les contenants ainsi que la boîte à lunch.

Horaire de réservation

Journée complète ou demi-journée

	Avant-midi	Dîner	Après-midi	Souper	Soirée
Lundi	8h à 13h	12h à 13h	13h à 17h	/	/
Mardi	8h à 13h	12h à 13h	13h à 17h	/	/
Mercredi	8h à 13h	12h à 13h	13h à 17h	/	/
Jeudi	8h à 13h	12h à 13h	13h à 17h	17h à 18h	17h à 21h
Vendredi	8h à 13h	12h à 13h	13h à 17h	/	/
Samedi	8h à 12h	/	/	/	/

Modalités en cas de retard

L'heure choisie sera celle du cellulaire de l'éducatrice en poste lors du retard. Les 5 premières minutes sont chargées à 15\$, après les 5 premières minutes c'est 1\$ la minute. Cet argent doit être donné sur place, directement à l'éducatrice, avant de quitter (soit par virement bancaire ou en argent comptant) et aucun reçu ne sera disponible pour ces frais. Cet argent sera utilisé comme dons de votre part à la halte-garderie communautaire.

Annulation et remboursement

Toute annulation faite dans un délai de moins de 48 heures ne sera pas remboursée. Les annulations doivent être signifiées par téléphone au (450)990-1031, poste 101. . Après 3 annulations dans un délai de moins de 48 heures, le parent se verra refuser l'inscription à l'avance pour son enfant. Par la suite, iel devra appeler chaque matin pour voir si une place est libre pour recevoir son enfant.

Fermeture en cas de tempête et panne de courant

Toute fermeture vous sera annoncée via la page Facebook de La Petite Source et par courriel le matin même. Si les écoles de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord sont fermées pour cause de tempête, la halte-garderie sera également fermée. Ces journées ne seront ni remboursées, ni déplacées.

Horaire type



Horaire type

Ouverture : 8h00

Arrivée progressive, jeux libres

Hygiène et changements de couches

Collation : 9h00

Rassemblement et tableaux de causerie

Activité semi-dirigée en petit ou en grand groupe

Sortie à l'extérieur [marche ou parc]

Hygiène et changements de couches

Activité de transition

*Si samedi : Fermeture à 12h00 - Dîner non compris

Dîner : 12h00

Hygiène et changements de couches

Jeux de dodo

Histoire

Sieste / Relaxation : 13h00 à 14h30

Tableaux de causerie et retour sur la journée

Collation : 15h00

Arts plastiques

17h00 : Fermeture

*Si jeudi soir

18h00 : Souper

19h00 : Routine de relaxation

20h00 : Histoire et musique douce

21h00 : Fermeture



Maladies et état de santé

Voici les maladies infantiles que nous connaissons et les recommandations à suivre en service de garde (source : Ministère de la famille et des aînés www.mfa.gouv.ca)

En halte-garderie communautaire, la réalité des maladies infectieuses doit être prise au sérieux, puisque la clientèle est changeante chaque jour et que nous sommes en contact avec beaucoup de familles en l'espace d'une semaine. Nous demandons à la clientèle usagère d'être compréhensive face au refus de notre personnel de prendre un enfant qui a l'un des symptômes du tableau ci-dessous. Par respect pour les autres familles qui fréquentent la halte et les familles de nos employés, nous n'accepterons aucune exception face aux symptômes et maladies acceptées en service de garde.

Nom de la maladie	Les symptômes que nous n'acceptons pas en milieu de garde	L'enfant peut revenir en service de garde à ces conditions
Bronchiolite	Fièvre, toux et difficulté respiratoire	7 jours après le début de la maladie (période de contagion)
Conjonctivite	Oeil très rouge ou infecté ou encore si l'enfant n'est pas capable de bien ouvrir l'oeil pendant plusieurs minutes	48h après la première application d'un antibiotique
Coqueluche	Fièvre, toux et difficulté respiratoire	7 jours après le début des antibiotiques, si pas d'antibiotiques nous refuserons l'enfant pour un délai minimum de 3 semaines
Gastro	Fièvre, 2 selles molles en moins d'une heure, selle liquide que l'enfant ou la couche ne peuvent retenir, 1 vomissement	48h après la dernière selle liquide et/ou le dernier vomissement
Cinquième maladie	Fièvre, éruption cutanée, malaise général ou douleur musculaire qui empêche l'enfant de bien fonctionner	21 jours après l'apparition des premiers symptômes
Impétigo	Lésions cutanées purulentes	48h après la prise d'antibiotiques, si pas d'antibiotiques nous refuserons l'enfant jusqu'à la disparition de toutes les lésions
Grippe	Fièvre, toux et difficulté respiratoire, nez bouché par des sécrétions épaisses, vertes ou jaunes, malaise général ou douleur musculaire qui empêche l'enfant de bien fonctionner	7 jours après l'apparition des premiers symptômes
Covid-19	Fièvre, toux et difficulté respiratoire,	5 jours après le test positif, si le

	selles molles, vomissements, maux de tête et tout autre symptôme s'y apparentant	test est négatif l'enfant peut revenir. S'il est encore positif alors 5 jours plus tard, après l'obtention d'un test négatif.
Otite	Fièvre, douleur qui empêche l'enfant de bien fonctionner	48h après la prise des antibiotiques, si l'enfant ne fait pas de fièvre et qu'il va bien
Oxyurose (ver)	Démangeaison anale ou vulvaire, maladie souvent sans symptômes et très contagieuse. Un ver peut être observé dans les selles de l'enfant	Tant que l'enfant n'a pas été traité
Pharyngite	Fièvre, mal de gorge, nausées, vomissements, enflure des ganglions, rougeurs dans la gorge, malaise ou douleur qui empêche l'enfant de bien fonctionner	48h après la prise d'antibiotiques, si l'enfant peut participer de façon agréable aux activités
Amygdalite / Streptocoque	Fièvre, mal de gorge, nausées, vomissements, enflure des ganglions, rougeurs dans la gorge, malaise ou douleur qui empêche l'enfant de bien fonctionner	48h après la prise d'antibiotiques, si l'enfant peut participer de façon agréable aux activités
Scarlatine	Fièvre, mal de gorge, nausées, vomissements, enflure des ganglions, rougeurs dans la gorge, malaise ou douleur qui empêche l'enfant de bien fonctionner, langue framboisée, éruption cutanée	48h après la prise d'antibiotiques, si l'enfant peut participer de façon agréable aux activités
Pieds-mains-bouche	Fièvre, douleur dans la bouche ou musculaire, éruption cutanée sous forme de vésicules surtout dans les mains, les pieds et autour de la bouche (et dans la bouche)	7 jours après l'apparition des premiers symptômes
Varicelle	Fièvre, éruption cutanée qui démange beaucoup et qui évolue dans le temps (rougeurs, vésicules, croûtes)	Quand toutes les lésions sont bien sèches et croûtées ou qu'elles ne sont plus présentes

Le personnel éducateur n'est pas autorisé à administrer des médicaments comme l'acétaminophène ou l'ibuprofène.

Les médicaments qui sont prescrits peuvent être administrés sous présentation de l'autorisation parentale signée. Le contenant dans lequel le médicament est remis au personnel éducateur doit être le contenant original, sinon le médicament ne pourra pas être donné à votre enfant. Ce contenant provient donc de la pharmacie et a une étiquette claire qui explique la prescription et qui indique bien le nom complet de votre enfant ainsi que le nom de son médecin et de sa pharmacie.

Effets personnels

Pour chacune des visites à la halte-garderie, les parents doivent planifier et identifier les effets personnels de leurs enfants. En aucun cas, la halte-garderie n'est responsable des objets perdus, volés ou endommagés.

Voici la liste d'effets personnels à prévoir, afin de rendre la visite de votre enfant chez nous des plus agréables :

- Couches (jetables ou lavables) et tout le nécessaire pour le changement de couches (lingettes ou linges, crème à base d'oxyde de zinc avec autorisation, sac réutilisable en cas de couches lavables, etc.);
- Objet(s) de transition (sucette, doudou et/ou toutou);
- Boîte à lunch contenant un repas complet et nutritif;
- Si votre enfant ne boit pas de lait de vache, nous vous demandons de lui fournir son lait (lait végétal, préparation, lait maternel ou autre);
- Vêtements de rechange, bien adaptés à la saison en cours. Nous allons parfois au parc et prendre des marches, il faut donc que votre enfant soit habillé en conséquence;
- Crème solaire, crème hydratante et baume à lèvres (avant de pouvoir les utiliser, nous devons nous assurer que vous avez donné votre autorisation en remplissant la fiche d'inscription, sans quoi ces produits ne pourront être administrés à votre enfant).

Aucun jouet provenant de la maison ne sera accepté à la halte-garderie, afin d'éviter les bris, les pertes ou encore les conflits entre les amis. Nous vous invitons à regarder notre calendrier annuel, afin de voir les journées spéciales "apporte ton jouet préféré" ou encore "apporte ton livre préféré".

Des casiers sont mis à votre disposition lors de votre arrivée. Ils sont identifiés aux noms des enfants présents pour la journée. Nous vous demandons de déposer tous les effets personnels de votre enfant dans le casier identifié à son nom.

Qui sont les organismes derrière la halte-garderie

Le projet de halte-garderie n'aurait pu voir le jour sans le beau travail d'équipe de ces différents organismes :

- **Nourri-Source Laurentides**
Nourri-Source Laurentides est un organisme sans but lucratif incorporé en 2000. Par une approche bienveillante, communautaire et de proximité, l'organisme vise à favoriser une expérience positive de l'allaitement maternel en accompagnant, soutenant et formant les familles, les bénévoles et les professionnels de la santé dans le développement de leurs pratiques respectives.
- **Le Bourgeon**
La mission du Bourgeon est d'offrir accueil et soutien aux familles en contexte de vulnérabilité. Grâce à nos services, nous souhaitons les accompagner tout au long de la grossesse et pendant les 5 premières années de vie de leurs enfants en leur offrant l'espace humain nécessaire à leur cheminement.
- **L'AmiE du quartier**
Notre mission est d'offrir aux personnes et aux familles défavorisées, un lieu de rassemblement propice à la création d'un réseau d'entraide et de soutien. Proposer des outils et un accompagnement adapté afin de développer l'estime de soi, l'autonomie et la prise en charge tant individuelle que collective. Favoriser une participation active à la vie démocratique.
- **CPSC**
Au coin de MA rue a pour mission de soigner, outiller et accompagner les enfants vivant en situation de vulnérabilité, pour favoriser leur développement optimal et soutenir leur famille, selon l'approche de la Fondation Dr Julien.